



**Direction de réseau Nord Ouest**  
**Coordinateur Syndical Régional: Christian Monnier**  
**9/11 Rue Trulin 59000 LILLE**  
**Tél: 03 20 13 03.42 - 03 20 13 10 98 Fax: 03 20 15 06 58**

www.fo-lcl.fr

Mail: foclille@free.fr

Lotus: csr-rs\_fo\_de-no

## Compte-rendu CE du 25 mars 2009

### ACL Rémunération variable Annuelle 2009:



Tout comme la BAP, la rémunération variable des ACL est revue pour 2009. Le niveau cible par métier a été revu à la hausse:

*Téléconseiller généraliste 2400 euros	*Superviseur 5400 euros
*Téléconseiller spécialiste 3500 euros	*Téléassistant 1200 euros

De plus cette rémunération se répartit en une part collective ( 30% ) dont 50% sur la qualité de service et 50% en fonction des ventes effectuées sur ACL, et une part individuelle (70%).

**FO a mis l'accent** sur l' adaptation des objectifs suite à des absences prolongées ou répétées, pouvant générer des retards dans les ventes.

M GADET, responsable de l'ACL Roubaix, nous a précisé que l'activité des téléconseillers était mesurée simplement en fonction de leur temps de log et que le système tenait compte de certaines absences (ex période habituelle de congés). Les incidences des absences non prévues étant appréciées dans le critère « hiérarchique » permettant de corriger les situations exceptionnelles (augmentation de l'opportunité)

Nous avons fait remonter que la réalisation des objectifs dépendait aussi du flux d'appels. Il nous a été précisé que le nombre de RDV cible était revu chaque jours de manière automatique en fonction du flux d'appels entrants. On pouvait donc passer de 9 à 11 appels par heure.

### Evolution RPC 2008/ 2007:

	2007	2008	Variation en %	Variation en €
Chargés d'accueil	592	606	2.4%	14
Equipe volante	920	981	6.6%	60
Collaborateurs BP	679	2091	NS	1411
Conseiller Part.	3087	3078	-0.3%	-9
Conseiller Privé	4769	4205	-11.8%	-564
Conseiller Pro.	4118	4002	-2.8%	-116
DA <=3 UTP	4374	4102	-6.2%	-272
DA >= 7 UTP	3293	4931	49.8%	1638
DA >3 et <7UTP	5366	5035	-6.2%	-331

L'augmentation de plus de 49% de la RPC des DA >7UTP s'explique par la prise en compte, dans cette catégorie, des adjoints commerciaux qui étaient précédemment au bonus.

On constate également entre ces deux années , une forte baisse des CSV, notamment suite à l'impact des « i-Comme Info » en 2007.

Force est de constater qu'au final la RPC est en recul (-1,2%) . L'augmentation des objectifs face à un contexte économique dégradé y est sûrement pour quelque chose.

**FO a rappelé** à la direction qu'il serait de bon ton d'intégrer une partie de la rémunération variable dans le salaire afin de gommer les effets néfastes du contexte économique mais également de respecter au maximum la réglementation qui cadre de plus en plus les commissions et rémunérations variables...

## Bilan 2008 sur les heures supplémentaires:

	Montant salarial	Nbre d'heures	Nbre de col-lab.
DR Picardie	1291	67	16
DR Nord P-de-C	3138	180	29
DR Seine et Eure	9506	521	39
DR Haute Normandie Ouest	1362	52	11
BPP PSMC Rbx	132	8	5
<b>BAP</b>	<b>18259</b>	<b>980</b>	<b>111</b>
Autres directions	2056	108	2
<b>Total CE</b>	<b>20315</b>	<b>1088</b>	<b>113</b>

L'ensemble de la DDR a évolué de la même façon, le nombre d'heures déclarées est en légère baisse. Cependant le tableau ci-dessus ne reprend pas les récupérations.

**FO ne peut que vous conseiller** de déclarer vos heures supplémentaires. Un rappel a été fait pour les agences non automatisées: si l'arrêt de caisse vous fait sortir après l'heure contractuelle, vous êtes en droit de cumuler les quelques minutes journalières et de déclarer une heure le moment venu.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés à les faire valider.

## Prise en charge Frais de Transport:

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier LCL est tenu de prendre en charge 50% des frais de transport en commun que vous engagez pour venir travailler. Pour un souci d'ordre fiscal LCL tarde cependant à mettre en place cette prise en charge. Conservez vos justificatifs, une rétroactivité sera appliquée. Seul les abonnements annuels trimestriels ou hebdomadaires seront remboursés. Il ne sera pas tenu compte des courtes absences. Le formulaire de déclaration ainsi que la notice complète est disponible sur l'Intranet.

**FO déplore** que cette prise en charge ne s'adresse pas à l'ensemble des salariés. A quand une revalorisation digne de ce nom de la prime de transport???

## Brèves:

### UAC Roubaix:

Les élus sont intervenus auprès de la Direction sur les difficultés vécues par le personnel de l'UM GEC et MP de l'UAC ROUBAIX, suite aux migrations de travaux relatifs à la DR St Denis Roissy. En effet depuis l'arrivée de ceux-ci, le personnel a du mal à faire face malgré le délestage de travaux à l'UAC de Grenoble (depuis février) et Rennes (en cours). En fait beaucoup de retard est accumulé (jusqu'à 3000 tâches). Le personnel est en souffrance. *Pour les élus FO l'apport de travaux sous évalué et le retard de mise en place de DADA (distribution et affectation des activités) sont les causes principales des difficultés de nos collègues.* FO a demandé au président du CE d'intervenir auprès de la Direction de la DSBA afin de régler ce problème rapidement (Intérimaires ou CDD, Auxiliaires de vacances pour les vacances de Printemps )

### Brief du matin:

Vos élus FO LCL sont intervenus lors d'un point sur l'activité commerciale afin de signaler que de plus en plus souvent *le brief du matin devient un moyen de stigmatiser telle ou telle personne* qui n'aurait pas rempli son objectif...

La direction a rappelé que cette réunion se doit de donner les priorités de la journée mais en aucun cas ne doit aborder des cas particuliers où les personnes seraient mises en cause de façon nominative, cela pouvant être réalisé via des entretiens individuels.

### Ticket resto:

Depuis l'automatisation de la commande de tickets resto, vous rencontrez peut-être des difficultés à comprendre le calcul. Sachez que février a servi à régulariser les absences de décembre et que *toute absence saisie à M-1 impactera directement votre commande de tickets.*

### Pot de départ:

La direction a rappelé son souhait de participer aux pots de départs des collègues amenés à quitter LCL. *Aucune limite de montant n'a été donnée, la participation étant évaluée par le DDR en fonction des circonstances* (notamment importance de l'unité).

**VOUS PARTAGEZ CES IDEES...**

**...ADHEREZ A**



**Nom :**  
**Prénom :**  
**Unité :**  
**Adresse :**

FO LCL 9/11, rue Trulin 59000 LILLE  
☎ 03.20.13.80.67 - Fax: 03.20.15.06.58





